



Charges locatives dues par un propriétaire

Par **Patrice**, le **15/02/2010** à **16:48**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un studio que j'ai acheté sous le régime de la loi Périssol , donc obligation de louer pendant 9 ans avec bail commercial , durant cette époque les charges (appel de fonds) étaient de l'ordre de 75 euros tous les 3 mois ;

Depuis je suis sorti de la période obligatoire des 9 ans et j'ai décidé de m'occuper de mon bien , seul problème le gérant de la résidence me réclame maintenant environ 100 euros par mois de charges !

Avant d'entamer une procédure judiciaire, j'aimerais savoir s'il est dans son droit .

En vous remerciant pour votre aide.

Salutations

Mr GADROY